

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses du Jura
Adresse du laboratoire	59, rue du Vieil Hôpital 39800 POLIGNY
Date de début de validité de l'agrément	01/07/2025
Date de fin de validité de l'agrément	30/06/2030
Date de mise à jour de la portée	/

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
B - Analyses microbiologiques	Agréé

C - Analyses chimiques

C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-

E - Analyses complémentaires

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-

Analyses des eaux de piscine et de baignade

F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé

H - Analyses physico-chimiques de base	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
K - Analyses microbiologiques	
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella pneumophila

Legionella spp

Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Aluminium

Fer

Manganèse

I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella pneumophila

Legionella spp

Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Acide isocyanurique

Chlorures



Matthieu SCHULER

Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise